



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

RENNES

[www.rennes.snuép.fr](http://www.rennes.snuép.fr)

l'ENSEIGNEMENT PRO en BRETAGNE



Mars 2021

### Formation des enseignants suivant le modèle de l'apprentissage : aux mêmes causes, les mêmes échecs prévisibles

Depuis 2007 et la mémorable présidence de Sarkozy, les réformes de la formation des enseignants se sont succédées sans répit. L'entrée dans le métier est certes un enjeu idéologique mais s'avère également très souvent un vulgaire poste d'économies. La réforme portée par notre insatiable ministre ne fait pas exception à la règle. Ainsi elle s'attaque dans un premier temps à la gestion des INSPE puis aux concours enseignants qu'elle reporte à la fin du Master 2 en 2022. Comme à son habitude, dans sa précipitation, Blanquer et son ministère établissent un référentiel de formation sans avoir communiqué les modalités exactes des épreuves aux concours enseignants. Les seules informations communiquées font apparaître que les nouveaux concours seraient organisés en quatre ou cinq épreuves, dont la dernière, passée à l'oral, sans préparation ni contenu disciplinaire, didactique ou pédagogique, ressemblerait fortement à un entretien d'embauche.

Ces dispositions s'inspirent d'une philosophie d'imitation d'apprentissage sur l'expérience sacrifiant en partie le nécessaire bagage disciplinaire et intellectuel fondamental à notre métier. Le MASTER MEEF se fondera donc principalement sur la pratique, répondant ainsi aux obsessions de Blanquer sur une alternance et un compagnonnage idéalisé. Plus cyniquement, le ministère espère par cette réforme gagner des recrues à bas prix puisque les étudiant.es de master MEEF, seront utilisés dans des missions d'enseignement. Les Lauréat.es du MASTER 1 seront en pleine et entière responsabilité sans réel accompagnement. Cette réforme a comme un goût de déjà-vu, rappel de la période sarkoziste où une digne formation des enseignants semblait inutile et superflue. Doit-on redire notre attachement à la qualité de la formation de nos jeunes professeurs en un temps où enseigner revêt nombre d'enjeux et de défis ?

## Stage du 11 juin : « Où va l'orientation scolaire ? »

Pour vous inscrire vous pouvez envoyer un courriel à [sa.rennes@snuep.fr](mailto:sa.rennes@snuep.fr),  
<http://rennes.snuep.fr/stage-syndical/>

### Congrès académique

Le congrès académique du SNUEP-FSU s'est tenu les 4 et 5 février dernier. Les conditions sanitaires ont nécessité de revoir l'organisation habituelle, une partie des congressistes se retrouvant dans les locaux de la FSU à Rennes, les autres participant aux échanges par visioconférence. Malgré cette situation inédite, les échanges furent riches et passionnants.

Après la présentation du bilan financier et de du bilan d'activité, le débat s'est porté sur les actions à mener pour faire vivre le syndicalisme dans notre académie, défendre notre profession localement, aider les collègues dans l'exercice de leur métier et les accompagner dans leurs démarches avec la hiérarchie. L'actualité et les multiples attaques récentes contre l'enseignement professionnel ont aussi été largement discutées et analysées. Ce fut l'occasion de réfléchir aux réponses syndicales à apporter face à la remise en cause actuelle du lycée professionnel.

Les échanges sur les mandats futurs du SNUEP-FSU ont permis à chacun.e d'exprimer sa vision de notre métier et de l'avenir de la voie professionnelle sous statut scolaire et de participer à la rédaction des revendications portées par le syndicat.

Le congrès académique s'est terminé par un renouvellement du bureau académique qui élira en son sein un nouveau secrétariat académique.



### De stage en stage

Comme annoncé dans le dernier EP, le prochain stage aura lieu le **8 avril** et aura pour thème « **handicap et inclusion scolaire** ». Il est désormais trop tard pour faire une demande d'autorisation d'absence, mais pour les adhérent.e.s n'étant pas en cours ce jour-là, il est toujours possible de s'inscrire.

Le **vendredi 11 juin** sera organisé à Rennes un stage **ouvert à tous les PLP** : « **Où va l'orientation scolaire ?** ». Par ses réformes, le ministère entend transférer aux enseignants l'accompagnement des projets d'orientation des élèves mais aussi libéraliser le champ de l'orientation scolaire. De nombreux organismes pourront proposer aux établissements d'accompagner les élèves pour préparer leur orientation. Quelles compétences possèdent les intervenants de ces organismes ? Quel recours au numérique ? Quelles conséquences pour le travail des professeurs principaux et pour la complémentarité des approches avec les PsyEN ? Quelles visées idéologiques sont présentes derrière ces transformations ?

Lors de ce stage toutes ces questions seront abordées par Nicolas Marquis (sociologue), Catherine Remermier (membre du groupe métier du SNES-FSU) et Solenne Ogier (responsable de la catégorie PsyEN au SNES Bretagne).

## Le SNUEP-FSU dans les établissements

Après une année 2020 où les rencontres avec les collègues dans leur établissement ont été rendues rares et difficiles par la situation sanitaire, les membres du bureau académique du SNUEP-FSU se déplacent dans les LP de l'académie pour échanger avec les collègues ou animer des heures d'informations syndicales.

Nous avons ainsi pu échanger sur la mise en place de la réforme de la voie professionnelle, aborder les enjeux de la DGH dans ce contexte d'augmentation des heures supplémentaires au détriment des heures postes. Les débats ont suscité l'émergence de bien d'autres sujets de préoccupations propres à chaque établissement.

Les collègues qui souhaitent que nous venions à leur rencontre peuvent nous solliciter en écrivant à **sa.rennes@snupe.fr**.

## Commissions paritaires

### Mutation inter :

Les résultats du mouvement inter-académique sont tombés le mercredi 3 mars 2021. Si vous n'avez pas obtenu satisfaction et que vous envisagez de faire un recours, prenez contact avec nos commissaires paritaires nationaux à l'adresse suivante : [capn@snupe.fr](mailto:capn@snupe.fr). Ils vous expliqueront les démarches à effectuer et vous conseilleront sur la formalisation de votre recours.

Vous avez **2 mois à compter de la publication des résultats pour envoyer votre recours**, soit au plus tard le 3 mai 2021.

### Mutation Intra :

La réduction du nombre de postes de PLP dans l'académie va contribuer cette année encore à restreindre les possibilités de mutation à l'intra. Le SNUEP-FSU va demander dans les différents groupes de travail, la transformation d'heures supplémentaires en heures postes afin d'améliorer les conditions d'enseignement et de fluidifier le mouvement. Néanmoins il est primordial pour réussir sa mutation de bien formuler ses préférences.

**Pour vous aider pendant la phase de saisie des inscriptions au mouvement (du 17 mars 12 h au 01 avril 12 h),** les commissaires paritaires du SNUEP-FSU sont disponibles pour conseiller les candidats à la mutation. Conseils importants, car l'ordre des vœux peut grandement influencer les résultats d'affectation.

Vous pouvez nous contacter en envoyant un courriel à **sa.rennes@snuep.fr**, ou par téléphone :

**Isabelle Baron : 06 81 80 31 56**

**Ronan Oillac : 06 88 31 50 59**

**Isabelle Desplace : 06 75 70 89 74**

**Jessy Lucas : 06 84 75 91 42**

## **Réunions mutations, avec conseils individuels**

**Mardi 16 mars de 11 h à 17 h et jeudi 18 mars de 13 h à 17 h**

14 rue Papu, à Rennes (1<sup>er</sup> étage gauche)

Le SNUEP-FSU sera aussi présent dans les autres départements  
lors des réunions d'information du SNES

### **De la philosophie en lycée professionnel ?**

Depuis 10 ans, l'Education Nationale expérimente dans plusieurs académies la philosophie en LP. Tous les retours d'expérience depuis 2007 sont encourageants. Les élèves eux-mêmes dans leur grande majorité, disent leur envie de suivre l'enseignement et d'être considérés à l'égal de leurs condisciples de lycées généraux et technologiques. Enfin, notre ministère accepte de généraliser cet enseignement que le SNUEP-FSU a toujours soutenu.

Toutefois la philosophie doit être considérée comme une matière à part entière et à ce titre bénéficier d'un traitement correct et entier (une vraie dotation horaire, des enseignants formés...). Du caractère optionnel laissé au bon vouloir des établissements découle l'iniquité d'accès aux savoirs pour les élèves. Il est inacceptable que le ministère envisage de prendre les heures nécessaires à cet enseignement sur les heures de co-intervention, elles-mêmes prises sur des disciplines existantes.

La mise en concurrence des matières aboutira sans nul doute à ce que très peu d'établissements s'engagent à proposer cet enseignement. Le SNUEP-FSU déplore l'improvisation et le manque de moyens affectés à la mise de la philosophie en LP.

## Actions dans le 35

Après le constat du désastre que chacun·e a pu faire dans son établissement et les batailles qui ont été menées : motions, votes contre les DGH, conférences de presse, grèves, débrayages, manifestations...le SNES, le SNEP et le SNUEP 35 appellent à construire et fédérer les luttes des établissements.

Il s'agit de rendre visible les répercussions concrètes de la politique de Blanquer : suppressions de postes, postes partagés, postes non créés (absorbés par BMP et HSA), sections supprimées, classes surchargées, enseignement en groupe supprimés, spécialités menacées

Les syndicats enseignants de la FSU 35 de construire avec nous un plan d'action en 3 temps :

- 15 mars : conférence de presse à l'issue du CTSD
- 17 mars : rassemblement à République - Rennes 15 h
- 25 mars : rassemblement 12 h 30 au rectorat à l'occasion du CTA

Objectif : rendre visibles toutes les conséquences de la politique éducative actuelle.

**Rentrée 2021 en Bretagne :**  
*Dans les collèges et lycées publics*  
**+ 977 élèves**  
**- 123,5 postes**

**ÇA SUFFIT !**

**Judi 25 mars à 12h30**  
**Rassemblement (déclaré)**  
**devant le Rectorat**  
**96 Rue d'Antrain, Rennes**

Logos: F.S.U. Bre-et-Vilaine, SNEP, snes fsu, SNUEP F.S.U.

## Adhésions

Le SNUEP-FSU défend l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire.

**Les moyens humains et matériels mis à votre disposition sont directement liés au nombre de syndiqué-e-s et aux cotisations (déductible des impôts).**

**ENSEMBLE, nous sommes plus forts !**

Pour adhérer vous pouvez télécharger un bulletin sur notre site ou nous contacter par courriel à l'adresse [sa.rennes@snupe.fr](mailto:sa.rennes@snupe.fr)

**Tous nos militants et nos militantes sont avant tout professeur-e-s PLP, et exercent en LP, SEP, EREA et SEGPA indépendamment de leur engagement syndical.**